



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

127 N° 4 Octobre-Décembre 2005

Le synode africain, dix ans après

Enjeux et défis

Augustin RAMAZANI BISHWENDE

p. 541 - 556

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-synode-africain-dix-ans-apres-635>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

nouvelle revue théologique

REVUE PUBLIÉE TOUTS LES TROIS MOIS
PAR UN GROUPE DE PROFESSEURS
DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS - BRUXELLES

Sommaire

Tome 127/n° 4

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2005

Mgr O. DE BERRANGER

À propos du berceau confucéen de l'Église en Corée 529

A. RAMAZANI BISHWENDE

Le Synode africain, dix ans après. Enjeux et défis 541

M. REMAUD

**Jean et les traditions juives anciennes sur l'Exode:
dépendances et oppositions** 557

Emm. DURAND, O.P.

**Le rôle conjoint de la Trinité et des attributs divins jusqu'en
christologie dans le *Discours catéchétique* de Grégoire de Nysse** .. 571

S. PONGA

Le Christ *Universale Concretum* chez Hans Urs von Balthasar .. 587

D. GONNEAUD

**La laïcité: Kant ou Hegel, concept de la raison pure ou
idée de la raison historique?** 604

B. JOASSART, S.J.

**Figures du modernisme: Eudoxe Irénée Mignot et
Marie-Joseph Lagrange. À propos de livres récents** 615

BIBLIOGRAPHIE (voir en page 704 la liste des ouvrages analysés)

THÉOLOGIE: 623 • HISTOIRE: 647 • MISSION ET JEUNES ÉGLISES: 652 •
ŒCUMÉNISME: 656 • PHILOSOPHIE: 666 • ARTS ET LETTRES: 679

TABLES MÉTHODIQUES POUR L'ANNÉE 2005: 684

OUVRAGES ENVOYÉS À LA RÉDACTION: 700

NRT 127 (2005) 541-556
A. RAMAZANI BISHWENDE

Le synode africain, dix ans après

ENJEUX ET DÉFIS

Dix ans après le Synode africain de 1994¹, le pape Jean-Paul II avait annoncé le 13 novembre 2004, lors de la clôture du symposium des évêques d'Afrique et d'Europe, un nouveau synode pour les Églises d'Afrique². Et le nouveau pape Benoît XVI, pour manifester la continuité avec son prédécesseur, vient de réitérer le même appel, lors de l'audience générale du 22 juin dernier. Il souhaite, dans les prochains jours, un rassemblement synodal des évêques d'Afrique. Quelle est l'actualité théologique et pastorale du Synode africain 10 ans après sa tenue? Quelles sont les questions pertinentes hypothéquant l'avenir des Églises africaines, soulevées par les évêques africains et que Rome semble déconsidérer? Quels sont les défis posés aux Églises africaines après le synode de 1994? Les Églises africaines ont-elles encore besoin d'un rassemblement synodal ou d'un autre rassemblement, bien plus important, «œcuménique», «universel», et pourquoi pas conciliaire?

I. – Enjeux théologiques du Synode africain

Du synode africain de 1994, nous pouvons retenir trois enjeux théologiques importants. Dans le dynamisme de l'inculturation de l'Évangile en Afrique, enclenché depuis quelques décennies, la foi s'est d'abord présentée comme culture, comme métamorphose et

1. À l'invitation du Pape Jean-Paul II, les Évêques d'Afrique et de Madagascar ont tenu à Rome, du 10 avril au 8 mai 1994, une Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques. Après la célébration du Synode africain à Rome, le Pape adressa le 14 septembre 1995 aux Églises africaines une Exhortation post-synodale *Ecclesia in Africa* (Doc. Cath. 2123 [92, 1995] 817-855).

2. Discours du pape Jean-Paul II aux participants au symposium des évêques d'Afrique et d'Europe promu par le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe, samedi 13 novembre 2004. Voici ce que dit le pape: «5. Enfin, accueillant les vœux du Conseil post-synodal, interprète des désirs des Pasteurs africains, je saisis l'occasion pour annoncer mon intention de convoquer une seconde Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques» (Doc. Cath. 2325 [101, 2004] 1013).

renovation des cultures, comme avènement de nouvelles cultures; ensuite la foi se manifeste dans le combat et l'engagement pour la justice; enfin la foi se veut dialogue avec le monde, la société et les hommes contemporains, croyants et incroyants, pour l'avènement d'un monde nouveau épris de justice et de paix.

1. La foi est culture.

La foi s'est présentée comme culture, comme métamorphose et rénovation des cultures, comme avènement de nouvelles cultures. Depuis l'émancipation politique de plusieurs pays africains, c'est le mouvement théologique de l'africanisation des structures ecclésiales héritées de l'Occident, autrement dit d'incarnation de l'Évangile dans les terroirs socio-culturels africains officiellement reconnus, exprimé dans les derniers documents pontificaux en terme d'inculturation, qui a conduit les évêques africains, épris de l'expérience vécue au concile Vatican II, à prendre conscience que l'évangélisation de l'Afrique devait être soutenue et planifiée collégialement grâce aux différentes concertations épiscopales, conciliaires ou synodales.

D'une part, au synode de 1994, les évêques africains ont bien compris que le christianisme ne peut authentiquement devenir africain que s'il s'enracine dans nos cultures africaines, nos mœurs, nos coutumes, nos mentalités... que s'il se laisse façonner par les cultures et les valeurs africaines, bref, s'il accepte de se marier avec elles. Dans son dynamisme historique, depuis le bord du Jourdain en passant par le lac de Galilée, le christianisme nous est parvenu à travers les conditionnements socio-historiques et culturels des différents peuples qui accueillèrent l'Évangile, dans le but de se réapproprier la Bonne Nouvelle en l'inculturant de façon permanente et dynamique dans les différentes cultures judéo-chrétiennes, helléno-chrétiennes, occidentales...

D'autre part, l'Évangile ne peut être accueilli par un peuple sans qu'il ne renouvelle ce peuple, sa vision du monde et sa culture. La dialectique de la rencontre entre Évangile et culture s'opère comme une métamorphose existentielle. Existentielle parce que l'inculturation est capable de renouveler toute culture et d'en susciter de nouvelles pour le bien-être de tous les hommes et de l'humanité en général. L'inculturation s'opère au cœur de la vie et de l'être de l'homme parce qu'elle est capable de l'aider à croire à l'aujourd'hui du mystère de Dieu dans l'aujourd'hui de sa réalité socio-culturelle et historique. En effet, l'Évangile rencontre l'homme dans son milieu social de vie et l'aide à s'enraciner dans

sa culture en aimant Dieu, en le servant, en l'adorant à partir de son langage, de ses symboliques, de son génie culturel, bref à partir de la grammaire existentielle, politique, sociale, économique, culturelle liée à sa propre culture.

Dans la *Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (RUCAO)* consacrant, dans une démarche interdisciplinaire, un numéro spécial sur «Le Synode africain. Dix ans après. L'Église-Famille de Dieu. Intérêt, bilan et perspectives»³, A. Quenum, Recteur de l'UCAO, soutient que l'inculturation n'est pas un droit à conquérir mais elle est plutôt une exigence permanente dans la vie de l'Église, qui fait corps avec son déploiement dans le temps et l'espace et structure son histoire. Elle est connotée à la vie et à l'essence de l'Église. L'inculturation se veut une chance pour éviter à l'Église d'être un corps étranger; cependant, pour ne pas être ambiguë, elle doit prendre à bras le corps tous les problèmes complexes de tout l'homme africain et de l'environnement qui conditionne son existence. Même si l'inculturation se présente comme la condition de l'Église dans l'histoire, elle comporte des conséquences, des risques et des erreurs, des ambiguïtés auxquelles il faudra être attentif: *le culturalisme archaïsant et le syncrétisme paganisant*. Bref, l'inculturation n'exclut pas le bricolage⁴.

La foi devient réellement culture si les Africains acceptent et s'engagent tous à édifier une Église essentiellement africaine. Pour les évêques africains, il n'y a pas d'inculturation sans une pensée théologique et plus particulièrement sans une pensée ecclésiologique qui la sous-tend, la porte et la traverse. L'inculturation se manifeste concrètement par sa préoccupation pneumatologique. La dimension pneumatologique passe nécessairement par une compréhension renouvelée et une réflexion spécifiquement africaine de l'Église que les Africains ont reçue de l'évangélisation missionnaire. L'inculturation conduite dans et sous l'action de l'Esprit Saint cherche à bâtir un visage authentiquement africain du christianisme, d'où l'option des évêques africains d'édifier une *Église-famille-de-Dieu* fondée pastoralement sur les valeurs de nos sociétés africaines. «Les Pères ont reconnu que l'Église Famille ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si

3. *Le Synode africain. Dix ans après. L'Église-Famille de Dieu. Intérêt, bilan et perspectives*, dans *RUCAO* 20 (2004, numéro spécial), 209 p.

4. Cf. QUENUM A., «L'inculturation, une chance ou un piège pour l'avenir?», dans *Le Synode africain* (cité *supra* n. 3), p. 55-67.

elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines»⁵. L'inculturation théologique ne peut se réaliser sans une action concertée et pratique en Église, sans une visée concrète faisant advenir de nouvelles figures du christianisme dans l'histoire de l'humanité. Elle a besoin de se traduire dans les actes concrets, à travers de nouvelles formes et de nouveaux visages de l'Église dans sa marche historique au milieu de chaque peuple et de chaque nation. Pour les évêques africains, l'inculturation se traduit concrètement dans l'option pastorale fondamentale, prise par les Églises africaines au synode de 1994, de bâtir une *Église relationnelle* à l'image de la Trinité Sainte.

Paulin Poucota, intervenant au nom des exégètes catholiques africains, s'exprime dans une perspective biblique en affirmant que l'Église en Afrique peut être dite une *famille de frères*, mue par l'Esprit et convoquée par la Parole de Dieu. Nous partageons les mêmes convictions théologiques⁶. Convoquée par la Parole de Dieu, l'Église se présente comme une *famille* constituée des frères et sœurs qui croient en Jésus Christ et se laissent transformer par son Esprit (Ac 2,4)⁷. Famille de frères, l'Église se comprend à partir de la doxologie liturgique essentiellement trinitaire retrouvée dans les textes de saint Paul: «la grâce de Jésus notre Seigneur, l'amour de Dieu le Père et la communion de l'Esprit Saint soient toujours avec vous» (2 Co 13,13). C'est la *grâce du Christ*, puissance miséricordieuse de Dieu et don de l'Esprit Saint pour l'homme, qui rassemble les chrétiens en un corps eucharistique, qui les mobilise à vivre dans l'espérance et l'attente d'un salut eschatologique. La grâce permet au corps eucharistique de se consolider et de faire de l'Église un «*sacrement de fraternité*». Famille de frères, l'Église est un «*sacrement de fraternité*», de ceux qui se rassemblent parce que convoqués par la Parole de Dieu. Elle fait d'abord appel au *rassemblement eschatologique* des enfants de Dieu autour du Crucifié Ressuscité, autour de ceux qui croient en Christ dans la puissance de l'Esprit. Elle fait aussi appel à la *coopération et à la fraternité* entre

5. *Ecclesia in Africa*, n° 63 (cité *supra* n. 1).

6. RAMAZANI BISHWENDE A., *L'Église-famille-de-Dieu. Esquisse d'une ecclésiologie africaine*, Paris, L'Harmattan, 2001 (cf. recension dans NRT 124 [2002] 480).

7. Cf. POUCOTA P., «Dix ans après le Synode africain, que disent les biblistes africains sur l'Église-Famille de Dieu?», dans *Le Synode africain* (cité *supra* n. 3), p. 105, 116, 120.

les communautés ecclésiales locales, régionales, continentales, entre la communion universelle des Églises, entre les hommes, entre les hommes et Dieu, entre les hommes et les femmes, entre les clercs et les laïcs pour le salut de tous et de l'humanité en général.

Tout ne peut se réaliser dans l'histoire, mais tout est appelé à devenir, dans l'histoire, attente de la plénitude du salut. Famille de frères, l'Église en Afrique est «*communion*» des enfants de Dieu qui se laissent transformer par la force de l'Esprit Saint. De ce fait, elle fait référence au mystère de la *communion divine* entre Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint Esprit. Cette communion de Dieu avec Dieu est appelée à croître et à grandir dans l'histoire et la vie du peuple de Dieu, à devenir dans l'Esprit Saint, communion entre Dieu et les hommes en Christ, communion des hommes entre eux, communion des hommes avec le monde et le cosmos. Famille de frères, l'Église est appelée à devenir une «*Famille-de-Dieu*» en Christ dans nos rassemblements eucharistiques historiques, communion eschatologique anticipée, réalisée sous la mouvance de l'Esprit du Ressuscité.

Famille de frères, l'Église en Afrique fait enfin référence au mystère d'un *Dieu qui est Amour*, et de ce fait, ce Dieu est venu en Jésus Christ instaurer un réseau de relations entre Dieu et les hommes, réconcilier les hommes entre eux, partager leurs modestes conditions matérielles dans l'histoire, engager un dialogue afin que l'homme devienne partenaire privilégié de son alliance en Christ, à l'image des alliances antérieures contractées par Moïse et les autres prophètes. Dans cette perspective, le racisme, les divisions ethniques, tribales, claniques, les guerres, la violence que nous connaissons aujourd'hui dans les communautés chrétiennes et dans le monde, manifestent la présence du péché dans la vie de l'homme et au sein de l'Église. La mission évangélisatrice de l'Église consiste à combattre continuellement les péchés et à libérer l'homme des structures sociales injustes qui l'asservissent et l'anéantissent, à l'instar du Christ qui est venu ôter les péchés du monde. Là où le péché abonde, la grâce du Christ surabonde (Rm 5,21).

2. La foi est engagement pour la justice.

L'enjeu théologique et pastoral du synode n'est pas seulement de poursuivre ce projet de l'inculturation. *L'Église-famille-de-Dieu* ne peut réellement renouveler le continent africain que si le peuple qui célèbre l'eucharistie en action de grâce pour rendre

témoignage de la résurrection, accepte aussi de pratiquer la justice sociale, signe de fraternité et de solidarité de tous les enfants d'une même famille. L'engagement pour la justice dans la foi, l'espérance et la charité fera advenir un monde nouveau de justice et de paix. Le Synode africain de 1994 a réellement montré que l'engagement pour la justice est un combat évangélique inauguré par les prophètes. Amos en son temps se révoltait déjà contre les fils d'Israël qui s'enfonçaient dans une religiosité piétiste en négligeant de pratiquer la justice. «Je déteste, je méprise vos pèlerinages, je ne puis sentir vos rassemblements, quand vous faites monter vers moi des holocaustes; et dans vos offrandes, rien qui me plaise; votre sacrifice de bêtes grasses, j'en détourne les yeux; éloigne de moi le brouhaha de tes cantiques, le jeu de tes harpes, je ne peux pas l'entendre. Mais que le droit jaillisse comme les eaux et la justice comme un torrent intarissable» (Am 5,21-24). Ce synode a permis aux évêques africains de prendre conscience que l'inculturation n'est pas *folklorisation culturelle* et *exubérance liturgique*. L'Église considérée comme famille, fraternité et communion, pose de sérieux problèmes de justice et de paix. La pratique de la justice est constitutive de la mission et de l'essence de l'Église. Le second rapport du cardinal Thiandoum nous le suggère clairement. D'un côté, dans le rapport de l'Église à sa mission dans le monde, le cardinal dit que «l'Afrique est un continent affecté par les guerres, la famine, une dette extérieure, le chômage, la pauvreté, un bas niveau d'éducation, le sida, diverses maladies, des grèves et d'autres maux sociaux. Dans ce contexte, la Bonne Nouvelle de Jésus Christ doit être présentée comme un message libérateur...»⁸. De l'autre côté, dans le rapport de l'Église à elle-même, il montre que «l'Église, elle aussi, doit pratiquer la justice particulièrement dans la rémunération de son personnel, dans l'usage responsable de l'argent, dans le respect des droits de la femme, dans le dialogue et la concertation, dans la priorité pour les pauvres»⁹.

Depuis le Synode africain de 1994, plusieurs Églises africaines ont bien compris le bien-fondé de l'option préférentielle pour les pauvres, les marginalisés, les laissés pour compte, les damnés de la terre... Beaucoup d'initiatives ont été prises par les conférences

8. THIANDOUM card. H., «Second rapport...», dans *Le Synode africain. Histories et textes*, éd. M. CHEZA, préf. J.-M. ELA, coll. Chrétiens en liberté – Questions disputées, Paris, Karthala, 1996, p. 208 (cf. recension dans *NRT* 120 [1998] 136).

9. *Ibid.* p. 209.

épiscopales continentales¹⁰, régionales, locales en vue d'éclairer la situation sociale de crise, d'injustice et de violence à la lumière de l'Évangile. Plusieurs évêques se sont individuellement impliqués dans le devenir politique de leurs pays au sein des institutions de transition démocratique et à travers des actions concrètes et prophétiques de libération. Pour le cas du Congo-Kinshasa, les évêques s'impliquent davantage dans la politique de leur pays afin d'aider les chrétiens à préparer les premières élections pluralistes depuis l'indépendance de 1960. De toutes façons, nous sommes tous d'accord avec Zacharie Bere, que «l'Église de façon particulière, devant les défis que l'Afrique connaît, doit devenir de plus en plus prophétique, être la voix des sans-voix, afin de défendre la dignité de la personne humaine, établissant ainsi une communauté de justice et de paix pour le développement intégral de l'homme. L'Église, lieu d'une véritable réconciliation, mène son combat avec la conviction théologique profonde que seul le lien avec le Christ accomplit pleinement l'homme»¹¹.

3. La foi est dialogue avec le monde, la société, les croyants et les incroyants.

Le synode a été un moment de grâce, un *kairos* d'espérance et de salut pour les Églises africaines. Il a permis aux différents évêques habitant le même continent de dialoguer. Le synode a été un haut lieu d'expression de la collégialité épiscopale pour mieux réfléchir aux problèmes que connaît le continent, non pas pour les résoudre mais surtout pour les partager, voir comment les affronter non dans la dispersion mais dans la concertation, la fraternité, l'amitié et la solidarité. Les évêques africains ont poursuivi le dialogue inauguré et instauré par le concile Vatican II. Ils sont convaincus que l'Église ne peut répondre efficacement à sa mission d'évangélisation que dans le dialogue avec le monde moderne, avec les sociétés africaines et avec les croyants des autres religions, et surtout les religions traditionnelles africaines et les incroyants. En effet, les religions traditionnelles africaines

10. Citons p. ex. les nombreuses Déclarations officielles du symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM): *Déclaration sur la violation des Droits de l'homme* (Nairobi 1978), *Déclaration sur la promotion et le respect de la vie humaine* (Yaoundé 1981), *L'Église et la promotion humaine en Afrique aujourd'hui* (Kinshasa 1984).

11. Cf. BERE Z., «La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Quels défis pour l'Église en Afrique?», dans *Le Synode africain* (cité *supra* n. 3), p. 152-169.

doivent désormais devenir des partenaires valables et privilégiés de ce dialogue, parce qu'elles ont su garder leurs forces symboliques de croyances, de convictions, de guérisons thérapeutiques, de persuasion par devers un monde hanté par les esprits mauvais et en proie à la peur de l'au-delà, aux pires moments de l'invasion islamo-arabe, du commerce triangulaire organisé par l'idéologie esclavagiste et de l'exploitation coloniale. Dans la nouvelle configuration de la recherche théologique, le Synode africain conçoit avec profit les religions traditionnelles africaines comme des lieux théologiques, des lieux possibles de conversion. Le dialogue entre christianisme et religions traditionnelles africaines est un enjeu théologique dans le contexte actuel de la mondialisation-globalisation, afin de poursuivre le dialogue œcuménique avec les autres chrétiens, plus particulièrement les Églises africaines indépendantes, les nouveaux mouvements religieux, et de promouvoir le dialogue entre le christianisme et les autres grandes religions du monde: Islam, Bouddhisme, Hindouisme... dans le but de vivre dans la communion entre croyants et de promouvoir la paix dont le monde actuel «miné par le terrorisme» a tellement besoin.

II. – Enjeux ecclésiologiques du Synode africain

Le Synode africain a été un synode d'espérance, un synode de résurrection. Certes, là où la résurrection est prise au sérieux, elle introduit nécessairement la nouveauté dans la conception que nous avons du pouvoir. Elle est un impératif catégorique permettant de comprendre que le pouvoir, qu'il soit spirituel ou politique, est une diaconie existentielle au service de l'homme¹². Dans cette illumination pascalle, la foi en la résurrection a permis aux évêques africains d'opérer un véritable passage d'une *Église du pouvoir* à une *Église ministérielle*. Depuis Vatican II, nous avons réellement la pleine conscience que l'Église est essentiellement ministérielle. Elle se reçoit et se comprend à partir de l'unique sacerdoce royal du Christ, mort et ressuscité pour le salut de l'humanité. Dans cette perspective de la ministérialité et de la sacramentalité de l'Église, les évêques africains s'étaient montrés courageux en affirmant que *l'Église-famille-de-Dieu* doit s'articuler autour de petites communautés ecclésiales vivantes de base

12. Cf. SINSIN BAYO J., «Église et État, pouvoir ou service de l'homme?», dans *Le Synode africain* (cité *supra* n. 3), p. 41-54.

(CEVB). Ces CEVB sont des pierres angulaires de l'édifice ecclésial, elles constituent un socle anthropologique solide pour vivre concrètement la spiritualité conciliaire de communion conçue en terre africaine comme une *famille de frères*.

L'option des évêques pour les CEVB doit aller de pair avec la promotion et l'émergence d'un laïcat responsable et compétent. Ces communautés nourries de la Parole de Dieu et des sacrements ont impérativement besoin des ministères des laïcs. Les Églises africaines doivent promouvoir et créer de nouveaux ministères qui répondent aux besoins pastoraux de leurs communautés ecclésiales.

J.-M. Ela le montre clairement: «dans la mesure où, justement, la priorité est accordée aux petites communautés chrétiennes dans le processus d'inculturation, comment rendre compte de l'oubli de la question des ministères dans le Message final, les soixante-quatre propositions et l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*? Au moment même où le concept d'Église-famille de Dieu est présenté comme un effort pour repenser le modèle d'Église en contexte africain en montrant que les petites communautés s'articulent avec cette ecclésiologie, tout se passe comme si la structure du ministère devait échapper à l'épreuve de l'inculturation»¹³.

Les évêques africains ont parlé des ministères des laïcs et plus particulièrement des ministères des femmes au sein de l'Église (proposition 49), mais Rome semble réticente, craignant relativiser le ministère ordonné des prêtres et des évêques. Comment en Afrique, l'Église eucharistique maintiendra-t-elle son identité dans l'histoire si les laïcs ne sont pas intégrés dans sa structure ministérielle et pastorale? Le Synode africain a-t-il réfléchi profondément sur le ministère des laïcs en charge ecclésiale? Le cas des *Bakambi* et la pastorale des présidents de communautés à Kinshasa avait pourtant déjà connu une évolution positive sous l'épiscopat du cardinal Malula¹⁴. Quarante ans après

13. ELA J.-M., *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003, p. 314 (cf. recension dans *NRT* 126 [2004] 272).

14. Les Actes du colloque sur «Identité et statut des laïcs en charge ecclésiale» organisé par l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses viennent d'être publiés sous le titre *Pour une institution des laïcs dans l'Église. Africains et Européens en quête de renouveau conciliaire*, éd. F. MALOLO, A. RAMAZANI, M. MOERSCHBACHER, L. SANTEDI, préf. M. PIVOT, Paris, L'Harmattan, 2005. Cet ouvrage fait le point sur les quarante ans d'expérience pastorale des *Bakambi*, laïcs en charge paroissiale, dans les Églises locales de la République Démocratique du Congo (RDC). Voir la recension *infra* p. 652.

Vatican II, faudra-t-il fonder le développement d'une théologie des Églises locales sur l'ecclésiologie de communion ou sur une Église-société cléricale, liée à une théologie de pouvoir?

III. – Défis lancés aux Églises africaines

Les Églises africaines connaissent aujourd'hui plusieurs défis qui ne sont pas de nature à favoriser et à promouvoir l'évangélisation de ce continent. Ces défis sont multiples et variés depuis le concile Vatican II. Ils sont inséparablement liés à l'évolution de l'Église dans l'histoire et dépendent aussi de l'évolution du monde moderne. Trois défis majeurs sont susceptibles d'attirer notre attention ici.

La résistance à l'avènement d'un christianisme régional et continental capable de prendre au sérieux la diversité d'expériences et de richesses en matière d'inculturation, que chaque continent peut apporter à la communion universelle des Églises. C'est ce que G. Gazoa, désigne clairement par «la dépendance totale, le sous-tutelat spirituel, matériel, financier et culturel, bref, le premier défi c'est la condition "assimilée" des Églises africaines»¹⁵. Les causes du blocage actuel de l'émergence d'un christianisme africain authentique sont multiples. Il y a d'abord l'impérialisme des sociétés missionnaires et leurs préjugés à l'égard des valeurs culturelles africaines capables de faire advenir un christianisme authentiquement africain manifestant sa spécificité par rapport au christianisme occidental. Et pourtant, depuis le discours de Paul VI à Kampala en 1969, les Africains sont désormais leurs propres missionnaires. Et les protestants disent que l'impérialisme missionnaire touche à sa fin. En outre, aussi longtemps que la Curie romaine et sa bureaucratie n'accepteront pas de se réformer sans cesse, tâche inaugurée par Paul VI, afin de se décentraliser, il sera difficile aux Églises locales de mettre fin au colonialisme religieux en cours, et de travailler à la conquête de leur propre autonomie et émancipation.

Pourquoi les Églises africaines et du Tiers-Monde en général dépendent-elles encore de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples? L'heure n'est-elle pas venue de remplacer la Congrégation de l'évangélisation des peuples éventuellement par

15. GAZOA A., «Quels sont les défis et les enjeux actuels de l'Église-famille-de-Dieu en Afrique?», dans *Le Synode africain* (cité *supra* n. 3), p. 37.

une Congrégation des Églises locales qui réfléchirait, pour les biens de l'Église, sur la richesse théologique et pastorale entre la localisation et la régionalisation de l'Église dans son rapport à la communion universelle des Églises? Enfin, aussi longtemps que la communion régionale et continentale des Églises locales ne sera pas réellement vécue de façon collégiale par les évêques qui président à ces Églises, il sera difficile de parler de consistance propre et de subsidiarité. Les pôles continentaux, régionaux et sous-régionaux, à travers une administration décentralisée, doivent être renforcés en respectant l'autorité juridique et théologique des conférences épiscopales, des conciles régionaux ou des synodes provinciaux.

Ensuite, le deuxième défi est celui de la *mondialisation-globalisation*, nouvelle forme du néocolonialisme, nouvel esclavage de l'Afrique¹⁶, que les évêques africains n'ont pas pu prévoir et qui entraîne des conséquences inouïes dans tous les domaines de la vie en Afrique. Bien que nous soyons partisans non de la contremondialisation ou de l'anti-mondialisation, mais d'une autre mondialisation à visage humain qui travaille pour la dignité de la personne humaine, la mondialisation n'est pas source de bonheur en Afrique mais de conflits sociaux, politiques, économiques et culturels. Dans son dynamisme socio-culturel, la mondialisation accroît les inégalités entre le Nord et le Sud, tout en instaurant l'exclusion sociale. À cause de son expansionnisme culturel, elle marginalise les autres cultures du monde en imposant de façon coloniale et autoritaire la domination de la culture des puissants sur les faibles. L'horizon visé par la mondialisation, c'est l'accumulation des profits, le triomphe de l'avoir et de la richesse. L'homme a de la peine à trouver sa place dans un système économique mondial. Il est tout simplement marginalisé par un nouveau darwinisme économique où quelques individus ont tendance à concentrer les richesses mondiales. Dans ce contexte, les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. «Dans un monde contrôlé par les nations riches et puissantes, l'Afrique est pratiquement devenue un appendice sans importance, souvent oublié et négligé par tous»¹⁷. Quelle peut être la contribution des Églises africaines face aux défis de la mondialisation? Les nouvelles stratégies pastorales préconisées par les évêques africains en vue de la ré-évangélisation de

16. Cf. SINDAYIGAYA J., *Mondialisation. Le nouvel esclavage de l'Afrique*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2000, 268 p.

17. *Ecclesia in Africa*, n° 40 (cité *supra* n. 1).

l'Afrique peuvent-elles aider les Églises africaines à sortir du cycle de la violence provoquée par la mondialisation économique?

Enfin, la *modernité elle-même* constitue un autre défi à relever sur le continent africain. Cette *modernité est guerrière*, elle se manifeste à travers une culture de la violence. Beaucoup de pays en Afrique plongent dans les guerres civiles, politiques, ethniques sans aucun impact sur la construction des Nations africaines. L'Afrique a du mal à entrer dans une culture de la diversité des tendances politiques, des négociations politiques et de la tolérance, du consensus démocratique. Ces pays ont besoin de créer des espaces de dialogue, de concertation, de négociation; bref, ils ont besoin des compromis que la démocratie bien assimilée peut leur apporter. La modernité africaine est une *modernité mortifère*, elle anéantit les forces vives du continent qui pourraient œuvrer au développement de l'Afrique. Aujourd'hui, le sida tue beaucoup plus en Afrique que le paludisme, la malnutrition, les guerres. Il y a de plus en plus d'enfants orphelins privés de parents morts de sida.

La modernité africaine se présente comme une *modernité mercantile et religieuse*. Le contact avec les autres continents fait de l'Afrique un déversoir de tous les produits commercialisables. L'Afrique connaît de plus en plus une prolifération des Églises indépendantes, des mouvements spiritualistes, une renaissance des religions ancestrales et des sociétés secrètes traditionnelles qui se livrent à cœur joie aux syncrétismes religieux. Ces mouvements religieux deviennent des lieux de refuge, de consolation, de fuite de responsabilité... dans des sociétés où les gens sont exposés au désarroi, à l'incertitude, à la recherche d'un équilibre affectif, à la quête d'une religion non dogmatique mais vitale, à la poursuite de guérison dans leurs maladies et blessures profondes, sur la piste d'un salut selon les modèles traditionnels africains, espérant un message évangélique simplement interprété de façon libérale. Les courants spiritualistes les plus importants viennent des États-Unis et connaissent un succès étonnant en Afrique à cause de leur tolérance par rapport à la polygamie qu'ils cherchent à interpréter à la lumière de l'Ancien Testament, mais aussi à cause de leur enseignement qui n'est pas dogmatique mais ramené à une doctrine simple tirée de la Révélation: Dieu m'aime, Dieu me guérit, Dieu me sauve. Dieu m'écoute quand je l'appelle... «On le voit, les sectes en Afrique comme dans le reste du monde semblent véhiculer le meilleur et le pire: une fraternité et une solidarité réelles y vont souvent de pair avec une intolérance

et une exploitation honteuse, un piétisme naïf, un fondamentalisme corrosif, un intégrisme dévastateur et un obscurantisme tenace. Malgré cela leur succès est un “clignotant rouge au tableau de bord des Églises”¹⁸.

IV. – Rassemblement synodal ou conciliaire?

Devant ces défis majeurs liés, d’abord, à l’évolution d’un christianisme de plus en plus mondial, dont la gestion exige des mécanismes modernes tenant compte de la subsidiarité, de la souplesse sous la forme d’un partenariat de communion entre les Églises, une administration décentralisée et évangélique; liés, ensuite, au courant de la mondialisation-globalisation, favorisée par la libéralisation des marchés des capitaux, la mobilité des hommes et la circulation des biens et des services; liés, enfin, à la modernité violente, mortifère, mercantile, l’Afrique, que devient-elle finalement? Va-t-elle s’en sortir? Nous venons de vivre dix ans du Synode africain, beaucoup de choses ont bougé, changé, se sont modifiées. L’Afrique évolue, se métamorphose, avance progressivement et avec réalisme. Le Synode africain de 1994 a favorisé des rencontres, suscité des concertations régionales et continentales très riches, des réflexions collectives; un dialogue en vérité a été amorcé, proposant des pistes pour l’avenir des Églises. Le synode a favorisé l’exercice de la collégialité épiscopale en renouvelant l’expérience pentecostale des origines. Dans cette ouverture à l’Esprit, les évêques prennent conscience qu’ils président à la communion de leurs Églises dans la solidarité, la fraternité, la coopération, qu’ils travaillent tous à la mission de l’évangélisation et à l’avènement du Royaume de Dieu et de sa justice dans le monde.

Mais le synode n’est pas un lieu où se prennent des décisions en Église. Les évêques sont au synode sous l’autorité du pape, à titre consultatif, afin de l’aider de leurs conseils pour mieux étudier les questions concernant l’action de l’Église dans le monde (CIC, can. 342). Le synode est un organe consultatif sous l’autorité du pape à qui il revient de trancher, de ratifier et de prendre des décisions. Le synode dans l’Église devrait fonctionner comme un

18. DANNEELS G., *L’Humanité de Dieu*, Paris, DDB, 1994 cité dans *Une théologie prophétique pour l’Afrique. Mélange en l’honneur des Professeurs D. Atal sa Angang et R. De Haes*, éd. L. SANTEDI KINKUPU et A. KABASELE, Kinshasa, Fac. Catholiques de Kinshasa, 2004, p. 322.

organe de réflexion, d'étude, de concertation, pourquoi pas aussi de prises des décisions en recevant un statut délibératif approprié, afin d'aider le pape à diriger l'Église dans la collégialité, prenant ainsi en communion avec les autres évêques du monde de grandes décisions conduisant au renouveau de l'Église.

Si tel était le cas, face aux différents problèmes d'évangélisation du continent, l'intérêt de ces Assemblées spéciales des synodes des évêques pour l'Afrique serait d'ouvrir la porte à la convocation d'un concile œcuménique qui rassemblerait les forces vives de l'Église universelle sans distinction de confessions chrétiennes, et plus particulièrement les forces vives des Églises africaines. Ce concile œcuménique aurait pour mission de réfléchir sur la vie concrète des différentes Églises locales, régionales, continentales, leur relation dans la communion et la fraternité et leur autonomie au sein de l'unique Église de Dieu. Quarante ans après Vatican II, l'Église catholique n'a pas encore pris au sérieux le paradigme herméneutique et théologique des «Églises sœurs» que Paul VI a mis en valeur dans sa rencontre avec le patriarche Athénagoras. La question théologique des «Églises sœurs» appelle impérativement celle du ministère de communion et de fraternité appelé à présider à la communion diversifiée et à la diversité réconciliée de l'unique Église de Dieu¹⁹ présente chez tous les peuples, nations et cultures de l'humanité. Les revendications de nos aînés dans la foi depuis 1977²⁰, Alioune Diop, Eboussi Boulaga, Englebert Mveng... sont toujours d'actualité. Le concile reste un rêve à concrétiser un jour pour le développement de l'Afrique et l'autodétermination des Églises africaines. L'Église universelle tout entière, et plus particulièrement l'Afrique, a besoin d'un concile longuement mûri et non d'un synode, et le fruit est tellement mûr qu'il est prêt à être cueilli. S'il faut une concertation de type conciliaire, à cause de l'évolution du monde, celle-ci tiendrait compte de la spécificité, de la particularité, de la singularité de chaque coin ecclésial du monde. Le concile œcuménique, pour éviter les décisions qui gommant les expériences ecclésiales locales, serait en mesure de prendre en compte à la fois l'universalité et les particularités, l'unité et la diversité. Aujourd'hui, comme l'Église est devenue mondiale, il

19. Cf. JEAN-PAUL II, *Ut unum sint* (1995), § 88-96.

20. En date des 12-17 septembre 1977, au cours du colloque organisé à Abidjan par la Société africaine de culture sous le titre «Civilisation noire et Église catholique», l'idée d'un concile africain est explicitement avancée parmi les recommandations. Cf. *Le Synode africain. Histoires et textes...* (cité *supra* n. 8), p. 22.

serait difficile d'organiser un rassemblement mondial de type conciliaire sans rassemblement épiscopal continental, c'est-à-dire sans que le particulier informe l'universel et vice versa, dans le but de traiter les questions concrètes de chaque Église continentale, régionale et locale. Nous espérons que le second synode des évêques pour l'Afrique convoqué par le nouveau pape Benoît XVI aidera l'Afrique à mieux s'organiser et surtout à mieux se préparer au prochain concile. Nous dirions, comme P.M. Hebga²¹, que l'Afrique se trouve devant un tournant, le *kairos* est venu de laisser, encore une fois, les Africains seuls entre eux et avec Dieu, pour que l'Esprit les visite sans intermédiaire, sans demander la permission d'aucune autorité humaine, sans passer par aucune culture étrangère. L'Afrique a longtemps attendu, plus de 30 ans, un concile; elle a besoin désormais d'une concertation œcuménique et universelle de type conciliaire, «si l'on en mesure l'enjeu, pour l'ensemble des Églises»²². Le second synode africain permettra aux Africains de se retrouver encore une fois devant Dieu. Les Africains veulent Jésus Christ comme référence suprême unique, ils ont besoin qu'on les laisse seuls devant Jésus Christ et leur avenir, afin de prendre les décisions qui les engagent...

Dans le sillage du concile Vatican II, le synode africain de 1994 a permis aux évêques africains de prendre conscience que la foi est d'abord «culture», elle est «engagement pour la justice», elle est en fin de compte «dialogue avec le monde, la société contemporaine, les croyants et les incroyants». La foi est une dynamique de changement, elle est un appel permanent à la conversion et au renouvellement. Par la foi, il nous faut devenir autres pour le renouvellement de l'Église comme institution historique, germe et commencement du Royaume des cieux et de sa justice. Dans le dialogue et la confrontation entre Évangile et monde, la foi illumine la vie existentielle de tout croyant et l'engage à travailler dans la société humaine avec les autres hommes, afin qu'advienne un monde nouveau transformé par l'Évangile. Ensuite, l'épiscopat africain s'est rendu réellement compte que la foi, dynamique de changement, instaure l'égalité entre les croyants au sein de la communauté ecclésiale. La foi en la résurrection est une véritable exigence de conversion, un appel urgent à passer d'une Église de

21. HEBGA P.M., *Émancipation d'Églises sous tutelle. Essai sur l'ère post-missionnaire*, coll. Culture et Religion, Paris, Présence africaine, 1976, 169 p. (cf. recension dans NRT 100 [1978] 149).

22. LUNEAU R., *Laisse aller mon peuple! Églises africaines au-delà des modèles*, Paris, Karthala, 1987, p. 193 (cf. recension dans NRT 111 [1989] 772).

pouvoir à une Église ministérielle. L'Église ne peut se comprendre dans sa ministérialité fondamentale qu'à partir de l'unique sacerdoce du Christ. Au nom de la foi, nous sommes tous égaux en dignité et en activité, appelés à vivre dans la communion et l'amour comme des frères et sœurs en Christ. Cependant, plusieurs défis auxquels l'Afrique est confrontée, constituent un vrai obstacle à la croissance et à l'épanouissement de la foi. Est-il possible d'édifier une Église-famille de Dieu devant l'impérialisme des sociétés missionnaires et le centralisme romain qui a du mal à promouvoir un christianisme continental et régional? Au cœur de la modernité, la mondialisation-globalisation n'est-elle pas un néocolonialisme, un nouvel esclavage de l'Afrique, qui y alimente les guerres et met en place une culture de violence? Le concile ne serait-il pas un cadre favorable de dialogue avec le monde et de prise de conscience d'une vraie catholicité permettant aux Églises africaines de trouver des solutions adéquates aux différents défis pour mieux affronter le nouveau millénaire?

F – 75008 Paris

Augustin RAMAZANI BISHWENDE

60, rue de Rome

augustin.ramazani@wanadoo.fr

Sommaire. — Dix ans après le Synode africain de 1994, le pape Jean-Paul II avait annoncé un nouveau synode pour les Églises d'Afrique. Benoît XVI vient de réitérer le même appel: il souhaite un rassemblement synodal des évêques d'Afrique. Quelle est l'actualité théologique et pastorale du Synode africain de 1994, dix ans après sa tenue? Quelles sont les questions pertinentes hypothéquant l'avenir des Églises africaines, soulevées par les évêques africains et que Rome semble déconsidérer? Quels sont les défis lancés aux Églises africaines? Celles-ci ont-elles encore besoin d'un rassemblement synodal ou d'un autre rassemblement plus important, «œcuménique», «universel», et pourquoi pas conciliaire?

Summary. — Ten years after the African Synod (1994), John Paul II had announced a new Synod for the African Churches. The project has now been approved by Benedict XVI. The A. considers the theological and pastoral relevance of the first Synod; he pinpoints the questions which, in his view, are most important for the future of the African Churches, questions which have been repeatedly raised by the African bishops and which Rome has perhaps not yet sufficiently attended to. What are the challenges faced by the African Churches? Are those Churches still in need of a Synod? Would not a more important gathering be called for? Could it not be an ecumenical, universal, and — why not — conciliar assembly?